



Le service social

Le service social est un lieu accueillant des personnes Sourdes ou malentendantes ou leurs familles. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 18h uniquement sur rendez vous.

Objectif du service :

- Aide à résoudre des problèmes divers d'ordre social, administratif, socio-économique en quête d'une meilleure insertion sociale (personnes, familles, salariés...).
- Facilite la compréhension et la rédaction de courriers.
- Information, conseils et propositions des dispositifs d'aides existants les mieux adaptés.
- Oriente vers les organismes compétents.
- Analyse la situation, des besoins des personnes et engage les interventions de médiations, nécessaire en fournissant une aide et un soutien (courriers, démarches, accompagnement...)
- Constitution des dossiers de demande d'aide sociale et en effectue le suivi administratif.
- Aménagement des logements des Sourds et des structures.
- Aménagement du poste de travail à destination des Sourds.
- Demande de devis, livraison et installation du matériel.

Notre rôle :

L'animatrice est bilingue (français/LSF) Niveau B2 du Diplôme de Compétence en Langue. Niveau 14 à Institut Visuel Théâtre de Paris.

Toutes les intervenants sont qualifiés dans leurs domaines d'interventions.

Ses missions :

- Concevoir des projets d'aide sociale,
- Coordonner et animer l'accompagnement social,
- Développer et animer des partenariats avec divers services sociaux, associations.....
- Assurer les interprétations demandées par les structures, administrations, personnes sourdes,
- Élabore et met en oeuvre des actions et projets.

Ses Activités et ses tâches :

- Planifier les interventions internes et externes de l'association,
- Accompagner les personnes sourdes dans la vie quotidienne,
- Assurer la gestion administrative des actions,
- Proposer des actions d'aide sociale,
- Assister les intervenants extérieurs lors de réunions,
- Écrivain public,
- Répondre aux appels téléphoniques,
- Traduction en langue des signes,
- Assumer la communication de l'association,
- Gérer les services internes de l'association,
- Participer au développement des actions de l'association,
- Participer à la mise en place d'actions concernant la surdit ,
- Animer le point information, conseil...

MDPH : en partenariat pour la constitution des dossiers des personnes 5j/7 du lundi au vendredi sur rendez vous ou sans. Possibilit  d'aide pour la constitution du dossier, et  tablissement du devis pour le mat riel adapt  concernant le travail ou pour le domicile.

Conseil D partemental : Inscrit sur la liste Aidants familiaux.

- Suite, a l'article R131-12 et R131-14 Code P nal et toutes les pi ces requises a la constitution du dossier la Maison des Sourds a re u l'habilit  pour la dur e de 5 ans pour s'occuper des travail-leurs d'int r ts g n raux.
- SAMETH : accompagnement administratif de tous les d ficients auditifs suivis par la Sameth. Am nagement du poste de travail.

Traductions en langue des signes.

B n ficiaires :

- Sourds pratiquant la Langue des Signes.
- Particuliers.
- Entreprises r unions professionnelles,  valuation annuelle, formations.
- Collectivit s territoriales.
- Services publics.

Visio guide d j  r alis .

-  glise Saint Giron avec GMT  dition
- Ch teau de Biron avec GMT  dition
- Clo tre de Cadouin avec GMT  dition
-  glise de Monein avec l'office de Tourisme de Monein

Traduction de visites guid es, enregistrement par vid o de la traduction pour cr ation de vid o   incorporer dans des I PAD ou I PHONE.

Permet, l'accessibilit  en ayant une totale autonomie destin e aux personnes Sourdes en cr ant cette vid o en Langue des Signes et en incluant le sous titrage pour les personnes ne pratiquant pas la Langue des Signes.

Interventions sur demande :

Par email :

laetitia.leroy@maisondessourds.fr

Par t l phone :

05 59 62 5114 ou 06 20 29 44 69

Tarifs sur devis.